



**HAL**  
open science

## Nobles et chevaliers en Europe et en Méditerranée (Moyen Age - Temps modernes)

Anne Brogini, Germain Butaud, Maria Ghazali, Jean-Pierre Pantalacci

► **To cite this version:**

Anne Brogini, Germain Butaud, Maria Ghazali, Jean-Pierre Pantalacci. Nobles et chevaliers en Europe et en Méditerranée (Moyen Age - Temps modernes). Cahiers de la Méditerranée, 2018, Nobles et chevaliers en Europe et en Méditerranée (Moyen Age - Temps modernes), 97 (2), pp.9-16. 10.4000/cdlm.11684 . hal-02262339v2

**HAL Id: hal-02262339**

**<https://hal.science/hal-02262339v2>**

Submitted on 8 Apr 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Nobles et chevaliers en Europe et en Méditerranée (Moyen Âge - Temps modernes)

Anne Brogini, Germain Butaud, María Ghazali et Jean-Pierre Pantalacci

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/11684>

ISSN : 1773-0201

### Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

### Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2018

Pagination : 9-16

ISSN : 0395-9317

### Référence électronique

Anne Brogini, Germain Butaud, María Ghazali et Jean-Pierre Pantalacci, « Nobles et chevaliers en Europe et en Méditerranée (Moyen Âge - Temps modernes) », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 97/2 | 2018, mis en ligne le 18 juin 2019, consulté le 22 mars 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/11684>

---

Ce document a été généré automatiquement le 22 mars 2020.

© Tous droits réservés

---

# Nobles et chevaliers en Europe et en Méditerranée (Moyen Âge - Temps modernes)

Anne Brogini, Germain Butaud, María Ghazali et Jean-Pierre Pantalacci

---

- 1 Élite reconnue, produite par les traditions, les sociétés, les pouvoirs, la noblesse et la chevalerie constituent un champ historiographique ancien et fécond, qui connaît un renouvellement certain, dont attestent rééditions de travaux et publications récentes<sup>1</sup>. Thème en vogue dans les années 1980-1990, la noblesse a été particulièrement appréhendée en tant qu'identité sociale spécifique<sup>2</sup>, en lien avec la construction des pouvoirs politiques<sup>3</sup> ou avec les concepts de guerre et d'honneur<sup>4</sup>. Son étude passe aujourd'hui par le biais de travaux sur l'engagement militaire et religieux des nobles<sup>5</sup>, sur le milieu nobiliaire et les réseaux<sup>6</sup>, sur la généalogie<sup>7</sup> et sur les ordres militaires<sup>8</sup>.
- 2 Du Moyen Âge à l'époque moderne, la noblesse connaît des transformations importantes dans sa définition même<sup>9</sup>. Durant le premier âge féodal (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle), quand se met en place un milieu seigneurial allant des princes aux seigneurs châtelains, les *militēs castrī* (les chevaliers des garnisons castrales) ne sont pas initialement assimilés aux *nobiles*, car ce terme de « noble » est le plus souvent réservé aux seigneurs (*seniores, domini*), issus de familles anciennes. Pour l'Église, grands et petits chevaliers partagent cependant une culture de la violence qui mérite d'être encadrée afin d'épargner les personnes vulnérables, les clercs, les paysans et les marchands, les « non armés », qui ne doivent pas être agressés, tout comme les églises et leur pourtour bénéficient d'un statut particulier. Quand la « paix de Dieu » se transforme en « trêve de Dieu », l'Église va plus loin dans l'encadrement de la violence nobiliaire. L'aboutissement de ce mouvement de christianisation de la chevalerie est la notion de guerre juste, de guerre sainte même et de croisade qui oriente la guerre vers tous les ennemis de l'Église catholique<sup>10</sup>. Ce façonnement de la chevalerie par l'Église, mais aussi les liens familiaux et féodaux de plus en plus denses entre les seigneurs et les petits chevaliers, conduisent à la formation d'une noblesse plus vaste, qui fusionne *nobiles* et *militēs*, ce qui est le plus souvent largement effectif dès le XII<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>. Pour

cette noblesse, assez hétérogène et disparate, la culture chevaleresque qui émerge alors, avec les héros des chansons de geste et des romans de la Table ronde, constitue un remarquable ciment culturel.

- 3 Dans le même temps, la christianisation de la guerre aboutit en Terre sainte à la création des trois ordres religieux-militaires internationaux<sup>12</sup>, abordés à plusieurs reprises dans les articles de ce volume, qui se caractérisent par une remarquable capacité à s'adapter à la société de leur temps : les Templiers, les Hospitaliers (nés avant les Croisades, mais acquérant une dimension militaire dans le contexte de celles-ci) et les Teutoniques. Les activités dans le temps long de ces ordres se fondent d'abord sur l'assistance et la protection militaire des pèlerins se rendant en Terre sainte, puis, plus largement, sur l'extension ou la défense des frontières de la chrétienté. Si les premiers chevaliers de ces ordres ne sont pas nécessairement des nobles, la condition nobiliaire devient bientôt une exigence perceptible dans la Règle, tandis qu'à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> et du début du XIV<sup>e</sup> siècles, une fortune familiale est désormais nécessaire pour financer l'équipement toujours plus onéreux des jeunes Templiers (Marie-Anna Chevalier). Et si le Temple est supprimé en 1312, Hospitaliers et Teutoniques connaissent un destin différent et survivent aux vicissitudes de l'époque moderne. Les Hospitaliers fondent leur puissance sur l'héritage des possessions foncières des Templiers (hormis en péninsule ibérique), sur la possession d'îles méditerranéennes (Rhodes, puis Malte) qui deviennent le support de leurs activités maritimes, de leur rayonnement militaire et de la perpétuation de leur idéal chevaleresque de croisade (Alain Blondy). Quant aux Teutoniques, dont les biens de Prusse sont sécularisés en 1523-1525 par le grand-maître converti au luthéranisme<sup>13</sup>, ils survivent en tant que noblesse d'abord catholique, puis protestante, dans certains bailliages comme celui d'Utrecht, où ils s'illustrent dans un double rôle de définition nobiliaire et d'assistance charitable (Renger de Bruin).
- 4 L'évolution séculaire qui tend à confondre nobles et chevaliers confère non seulement à ces derniers la domination économique, sociale et politique, mais aussi le sentiment d'une supériorité sociale naturelle, qui leur est propre et dont tous peuvent attester. La noblesse exige la triple reconnaissance qui caractérise par définition toute élite<sup>14</sup> : est donc noble celui qui est reconnu comme tel par ses supérieurs, par ses inférieurs et par ses pairs. De sorte que les gentilshommes anciens et renommés éprouvent rarement la nécessité, du moins jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, d'indiquer tous leurs titres de noblesse et de seigneurie dans des actes notariés ou dans des enquêtes de noblesse, leur notoriété suffisant à faire foi. La tradition médiévale des preuves testimoniales perdure d'ailleurs durant toute l'époque moderne, quoique largement concurrencée par les pièces écrites à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, comme en témoignent les procès de noblesse des ordres militaires et notamment de l'ordre de Malte, passé maître dans la définition des critères de la noblesse en Europe. Rassemblant dans son couvent et dans ses commanderies la fine fleur de la noblesse catholique (Emanuel Buttigieg et Rachel Caruana), il lui demande de se soumettre à un processus d'enquête, par le recueil de preuves testimoniales et écrites, qui permet de distinguer strictement ceux qui sont nobles de ceux qui ne le sont pas (Anne Brogini et Germain Butaud).
- 5 Devant cette nouvelle exigence de preuves et de définition, la noblesse revendique d'être caractérisée par un principe qui prend une place croissante au milieu XVI<sup>e</sup> siècle dans tous les traités nobiliaires méditerranéens<sup>15</sup> : celui de race, entendu dans le sens de lignée, de famille. Plus que toute autre catégorie sociale, la noblesse se fonde sur des

racés, dont l'ancienneté est de plus en plus valorisée socialement<sup>16</sup>, et qui sont symbolisées par des armoiries. Leurs représentants sont des individus « gentils » et « généreux », c'est-à-dire en possession de vertus, qui les conduisent, par les prouesses accomplies, à évaluer, voire à dépasser leurs ancêtres<sup>17</sup>. La conscience du lignage s'exprime symboliquement, à travers la transmission de vertus, et matériellement, à travers le legs de privilèges juridiques. Elle fonde en même temps l'identité et la puissance de la noblesse, mises en scène dans les blasons et traités d'héraldiques rédigés dans la Castille du XVII<sup>e</sup> siècle par les rois d'armes (José Antonio Guillen Berrendero). Hantée par la nouvelle nécessité de « faire ses preuves », la noblesse exprime toujours plus nettement la volonté de se préserver en tant qu'élite, en restreignant, voire en fermant les voies d'accès à l'anoblissement ; s'opère dès lors une distinction nette entre les docteurs en droit, qui peuvent accéder à la noblesse, et les notaires, rigoureusement exclus de la noblesse, et donc des ordres chevaleresques et militaires, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle (Giacomo Pace Gravina).

- 6 Les vertus ne se manifestant plus seulement par les actes, elles proviennent de l'hérédité, qui prédispose les individus à la gloire et à la renommée. Au cours du XIII<sup>e</sup> siècle en Castille, une définition juridique de la noblesse exige l'hérédité par le sang et l'attestation d'une ascendance paternelle noble sur trois générations<sup>18</sup> ; au XV<sup>e</sup> siècle, le traité de Juan Rodriguez del Padron (*Cadras del honor*, 1439) témoigne que la noblesse du lignage est la seule reconnue, cependant que, progressivement, l'idée de pureté de sang recouvre celle de pureté religieuse. Désormais, les lignages des territoires sous autorité ibérique doivent non seulement être nobles, mais exempts de convertis et donc purs sur un plan religieux<sup>19</sup> ; seuls peuvent appartenir aux ordres militaires, comme l'ordre de Santiago, les représentants de la noblesse catholique (Caroline Brousse). Mais si dans ces ordres, le sang est essentiel, il s'accompagne toujours d'un comportement chevaleresque. L'ordre de Saint-Étienne fondé par les Médicis en 1562, et dont le fonctionnement s'inspire beaucoup de celui de Malte<sup>20</sup>, châtie d'ailleurs très sévèrement tous les membres qui ne se plient pas aux règles de vie et de morale communes ; l'édification d'un éthos chevaleresque passe d'abord par la soustraction des chevaliers aux privilèges propres à leur condition, puis par des sanctions publiques, qui contribuent à valoriser désormais un honneur collectif (celui de l'Ordre) plutôt que simplement individuel (Marcella Aglietti).
- 7 Cependant, en tant que mode de vie (châteaux forts) et de combat (cavalerie lourde, armes à deux mains et grands boucliers), comme en tant qu'activité politique (entourage du roi), la chevalerie résiste mal aux transformations qui affectent l'Europe et la Méditerranée de la première modernité. Dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle, l'essor de l'artillerie et de la cavalerie légère signe le déclin, puis la disparition, des joutes chevaleresques et des combats avec de longues épées, où prévaut la force individuelle<sup>21</sup>. La diffusion depuis la péninsule italienne de nouveaux modèles d'architecture urbaine et de fortifications bastionnées transforme radicalement la poliorcétique et rend obsolètes murailles et châteaux forts, qui ne peuvent résister à l'artillerie. Des pays méditerranéens encore, se déploie l'habitude nobiliaire, progressivement généralisée à l'Europe des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, de résider moins souvent en son château ou mas fortifié, pour habiter désormais de riches demeures urbaines<sup>22</sup>, plus propices à l'exercice des responsabilités politiques et civiques, voire à l'enrichissement financier.
- 8 À Milan, les nobles urbains monopolisent les charges politiques, militaires, ecclésiastiques ou caritatives, et jouent un rôle-clé dans les activités économico-

financières ; leur usage maîtrisé de la dette et du crédit, leur présence dans les organes de direction des Lieux Pieux chargés de l'aumône et de l'assistance, garantissent le maintien de leur prééminence socio-économique et politique (Massimo Di Stefano). Facteur de reconnaissance sociale, l'œuvre charitable est également investie par la noblesse de Venise, et particulièrement par celle qui se trouve exclue du gouvernement de la République et qui, grâce à la direction des *Scuole Grandi*, trouve à s'exprimer dans le cadre d'une structure institutionnelle lui permettant de recouvrer son prestige et sa légitimité aristocratique (Jean-Pierre Pantalacci).

- 9 Dans nombre de territoires méditerranéens coexistent dès la fin du Moyen Âge deux grands modèles nobiliaires, observés par les théoriciens de la noblesse comme Le Pogge (*De vera nobilitate*, 1440) ou Jean Tiraqueau (*Tractatus de nobilitate e iure primigeniorum*, 1548) pour ne citer que ceux-là. Le premier, lié à une hérédité politico-administrative où la longue durée du service de la cité fonde la noblesse, caractérise la noblesse citadine, politique et marchande de Venise, Gênes, Florence, Barcelone, Marseille. Le second, lié à une hérédité lignagère, seigneuriale et rurale qui refuse tout commerce, caractérise l'aristocratie des principautés et des royaumes de Naples, Rome, Lombardie, restés plus ruraux malgré l'existence de forts liens urbains<sup>23</sup>, ainsi que le royaume de Castille ou celui de France. Bien qu'observés par les contemporains, ces modèles possèdent des contours souvent mouvants et la frontière qui les distingue n'est pas étanche. À Candie, aussi bien des nobles que des non-nobles peuvent devenir de puissants feudataires colons, représentant et soutenant les intérêts économiques de la République de Venise (Emma Maglio).
- 10 Dans le royaume de Valence, les deux modèles nobiliaires se côtoient et s'entremêlent au gré des circonstances et des contextes. On sait qu'entre 1396 et 1472, dans l'ordre de Rhodes, ce sont près de 24 % des chevaliers catalans et 21 % des commandeurs qui sont d'origine urbaine et qui proviennent de familles bourgeoises vivant de rentes ou d'une seigneurie. Pour la plupart d'entre eux, une branche du lignage a été anoblée et a rejoint la chevalerie, tandis que la branche aînée conserve son statut de citoyens, qui donne accès aux organes de gouvernement de la cité<sup>24</sup>. À Valence comme à Barcelone, l'oligarchie urbaine est souvent plus fortunée que la noblesse militaire et foncière : nombre de lignages valenciens disparaissent, du fait des guerres conduites au service du roi ou de celles intestines au royaume, ainsi qu'en raison du manque financier lié aux rentes seigneuriales, ce qui pousse les seigneurs à diversifier leurs activités, à se mettre au service de l'administration royale et à servir dans les activités maritimes, voire artisanales (Juan Boix Salvador). Inversement, les oligarchies urbaines parviennent à réaliser des ascensions sociales remarquables : la famille Borja (Borgia), d'origine non aristocratique, devient l'une des plus puissantes familles nobles du royaume de Valence, fondant sa fortune sur l'économie du sucre dans le duché de Gandie, et accédant aux plus hautes fonctions ecclésiastiques au xv<sup>e</sup> siècle, avec les papes Calixte III et Alexandre VI. Cependant, bien que devenue extrêmement riche, la famille Borgia met du temps à s'imposer à Valence (Santiago La Parra López). En effet, la noblesse ancienne des seigneurs et des gentilshommes conserve de fortes traditions identitaires, qui sont, depuis le Moyen Âge, caractérisées notamment par la violence, dès que l'honneur est en jeu<sup>25</sup>. Jusqu'au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, la noblesse exprime des comportements de vengeance, qui se traduisent par des duels, des rixes, des assassinats (Jorge Antonio Catalá Sanz).

- 11 Le développement des États et leur ramification administrative dans les territoires qu'ils commandent exigent de plus en plus souvent le recours à des individus, dont l'identité et la vie ne sont plus forcément militaires. Hommes de loi, élites urbaines (avocats, magistrats, parlementaires), qui tous donnent la primauté à l'écrit plutôt qu'à la réputation et à la coutume, entourent désormais les princes et concurrencent fortement la noblesse d'épée dans son rôle politique. Celle-ci conserve toutefois sa prééminence dans certains domaines, comme celui de la diplomatie : y prévaut l'idée que la monarchie et la noblesse ont besoin l'une de l'autre et que la noblesse est plus apte, par sa condition même, à exercer les charges prestigieuses de représentation de la souveraineté princière<sup>26</sup>. Les nobles deviennent donc à l'époque moderne omniprésents sur la scène internationale et ceux d'Espagne monopolisent tout particulièrement les vice-royautés (Naples, Sicile, Sardaigne) ou les ambassades réputées, comme celles de Rome, de Vienne et de Paris (Álvaro Bueno Blanco). Toutefois, la mise au service de la monarchie engendre parfois des crises politiques et peut soulever la question des relations de confiance avec le roi, comme lors d'un changement brutal de dynastie : le décès en 1700 de Charles II, dernier Habsbourg d'Espagne, et l'arrivée au pouvoir des Bourbons posent aux nobles de la péninsule et des vice-royaumes d'Italie, la question du choix de fidélité envers l'une ou l'autre des deux dynasties (Valentina Favard).
- 12 Dans des contextes politiques troublés, les liens d'amitié et de clientèle nobiliaires peuvent alors constituer autant de cadres favorables à l'apparition de factions, voire à l'éclatement de conjurations et de révoltes<sup>27</sup>. Dans la France des guerres de religion (1562-1598), les réseaux nobiliaires dépassent par exemple le simple cadre des États et de la fidélité au pouvoir en place : disposant d'une nouvelle marge de manœuvre sur la scène européenne, nouant des solidarités confessionnelles fondées sur des liens familiaux, féodaux ou amicaux, certains nobles français en appellent à des interventions extérieures (Fabrice Micallef). Mais les réseaux nobiliaires transnationaux se déploient également dans l'Europe moderne, hors de tout contexte de crise. Ils se manifestent au quotidien chez les chevaliers de Malte : ces derniers, résidant souvent de façon intermittente dans leur couvent de Malte, ont besoin de relations avec les membres de la haute société maltaise, pour défendre leurs intérêts financiers et de carrière. Ces relations s'expriment par le biais d'une correspondance nourrie entre des Hospitaliers et certaines familles maltaises comme celle des de Piro, qui atteste à la fois d'intérêts communs et de liens d'amitié réciproques (Anton Caruana Galizia).
- 13 Dans l'Europe moderne des États, la chevalerie ne disparaît pas complètement pour autant. Elle survit au contraire dans les actions et dans la culture de guerre des nobles (équitation<sup>28</sup>, usage des armes), redynamisées au XVI<sup>e</sup> siècle par le contexte des guerres d'Italie<sup>29</sup> et des affrontements religieux en Europe<sup>30</sup> et en Méditerranée<sup>31</sup>, où la lutte contre les Turcs alimente et ranime les rêves de croisades des chevaliers de Malte (Fabrizio D'Avenia)<sup>32</sup>. Dans la France des guerres de religion, la tenue des villes offre un bon moyen d'expression de l'honneur et des vertus chevaleresques pour les nobles gouverneurs (Gautier Mingous)<sup>33</sup>. L'idée de chevalerie se perpétue enfin en tant que trace mémorielle, comme une caractéristique glorieuse et inhérente à la noblesse de race, perceptible aussi bien dans les traités théoriques que dans les images que les nobles véhiculent d'eux-mêmes, lorsqu'ils se racontent dans leurs Mémoires (Coline Berkesse ; Adolfo Carrasco).

## NOTES

1. Martin Aurell, *La noblesse en Occident (v<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Armand Colin, 1994 ; Philippe Contamine, *La noblesse au royaume de France, de Philippe le Bel à Louis XII*, Paris, PUF, 1997 ; Josette Pontet, Michel Figeac et Marie Boisson (dir.), *La noblesse de la fin du xv<sup>e</sup> siècle au début du xx<sup>e</sup> siècle, un modèle social ?*, Anglet, Biarritz, Atlantica, 2002 ; Joseph Morsel, *L'aristocratie médiévale, v<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2004 ; Jean-Marie Constant, *La Noblesse en liberté, xv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècles*, Rennes, PUR, 2004 (rééditions d'articles) ; Hervé Drévilion et Diego Venturino (dir.), *Penser et vivre l'honneur à l'époque moderne*, Rennes, PUR, 2011 ; Ariane Boltanski et Frank Mercier (dir.), *Le Salut par les armes. Noblesse et défense de l'orthodoxie*, Rennes, PUR, 2011 ; Dominique Barthélemy, *La chevalerie, de la Germanie antique à la France du xii<sup>e</sup> siècle*, Paris, Perrin, 2012 ; Nicolas Le Roux et Martin Wrede (dir.), *Noblesse oblige. Identités et engagements aristocratiques à l'époque moderne*, Rennes, PUR, 2017.
2. Arlette Jouanna, *L'idée de race en France au xv<sup>e</sup> siècle et au début du xvii<sup>e</sup> siècle (1498-1614)*, Thèse d'État, Paris IV, 1975, Atelier de reproduction des thèses de Lille III, 1976 (3 vol.) ; Ellery Schalk, *L'épée et le sang. Une histoire du concept de noblesse (vers 1500-vers 1650)*, Seyssel, Champ Vallon, 1996.
3. Jean Boutier, *Construction et anatomie d'une noblesse urbaine. Florence à l'époque moderne (xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles)*, Thèse de doctorat d'histoire, EHESS, Paris, 1988 ; Angelantonio Spagnoletti, *Stato, aristocrazia e Ordine di Malta nell'Italia moderna*, Rome-Paris, École française de Rome, 1988 ; Arlette Jouanna, *Le devoir de révolte. La noblesse française et la gestation de l'État moderne, 1559-1661*, Paris, Fayard, 1989 ; Marie-Thérèse Caron, *Noblesse et pouvoir royal en France (xiii<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Armand Colin, 1994 ; Franco Angiolini, *I cavalieri e il principe. L'Ordine di Santo Stefano e la società toscana in età moderna*, Florence, Edifir, 1996 ; Jean-Pierre Sanchez (dir.), *L'univers de la chevalerie en Castille (fin Moyen Âge - début des Temps Modernes)*, Paris, Éditions du Temps, 2000.
4. Arlette Jouanna, « La noblesse française et les valeurs guerrières au xvi<sup>e</sup> siècle », dans G.-A. Pérouse, A. Thierry et A. Tournon (éd.), *L'homme de guerre au xvi<sup>e</sup> siècle*, Saint-Étienne, Presses de l'Université de Saint-Étienne, 1992, p. 205-218 ; Laurent Bourquin, « Les carrières militaires de la noblesse au xvii<sup>e</sup> siècle : représentations et engagements », dans J. Pontet, M. Figeac et M. Boisson (dir.), *La noblesse de la fin du xv<sup>e</sup> au début du xx<sup>e</sup> siècle...*, op. cit., p. 271-287 ; Pascal Brioiist, Hervé Drévilion et Pierre Serna (dir.), *Croiser le fer. Violence et culture de l'épée dans la France moderne (xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle)*, Seyssel, Champ Vallon, 2002.
5. Ariane Boltanski, « "Forger le « soldat chrétien". L'encadrement catholique des troupes pontificales et royales en France en 1568-1569 », *Revue Historique*, n° 669, 2014, p. 51-85 ; Laurent Bourquin, Philippe Hamon, Pierre Karila-Cohen et Cédric Michon, *S'exprimer en temps de troubles. Conflits, opinion(s) et politisation de la fin du Moyen Âge au début du xx<sup>e</sup> siècle*, Rennes, PUR, 2011.
6. Michel Nassiet, *Parenté, noblesse et États dynastiques (xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2000 ; Gérard Delille, *Le maire et le prieur. Pouvoir central et pouvoir local en Méditerranée occidentale (xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle)*, Rome/Paris, École française de Rome/Éditions de l'EHESS, 2003 ; Enrique Soria Mesa, *La nobleza en la España moderna : cambio y continuidad*, Madrid, Marcial Pons, 2007 ; Claire Chatelain, *Chronique d'une ascension sociale. Exercice de la parenté chez de grands officiers (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2008 ; Élie Haddad, *Fondation et ruine d'une « maison ». Histoire sociale des comtes de Belin (1582-1706)*, Limoges, Pulim, 2009 ; Marcella Aglietti, Alejandra Franganillo Álvarez et José Antonio López Anguita (dir.), *Élites e reti di potere. Strategie d'integrazione nell'Europa di età moderna*, Pise, Pisa University Press, 2016.
7. Olivier Rouchon, « L'enquête généalogique et ses usages dans la Toscane des Médicis. Un exemple pisan de 1558 », *Annales HSS*, n° 3, mai-juin 1999, p. 705-737 ; Germain Butaud et Valérie Piétri, *Les enjeux de la généalogie (xii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle). Pouvoir et identité*, Paris, Autrement, 2006 ; Olivier



Rouchon (dir.), *L'opération généalogique. Cultures et pratiques européennes, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Rennes, PUR, 2014.

8. Alain Blondy, *L'ordre de Malte au XVIII<sup>e</sup> siècle. Des dernières splendeurs à la ruine*, Paris, Bouchène, 2002 ; Manuel Rivero Rodríguez (dir.), *Nobleza hispana, nobleza cristiana. La Orden de San Juan*, Madrid, Ediciones Polifemo, 2009 ; Philippe Josserand, Luís Filipe Oliveira et Damien Carraz (dir.), *Élites et ordres militaires au Moyen Âge. Rencontres autour d'Alain Demurger*, Madrid, Collection de la Casa de Velázquez, 2015 ; Anne Brogini, *Une noblesse en Méditerranée. Le couvent des Hospitaliers dans la première modernité*, Aix-en-Provence, PUP, 2017.

9. Jean-Marie Constant, « Introduction : dix siècles de métamorphoses nobiliaires, mille ans de reconnaissance sociale et identitaire », dans *L'identité nobiliaire. Dix siècles de métamorphose (IX<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Université du Maine, Publication du Laboratoire d'Histoire Anthropologique du Mans, CNRS, 1997, p. 10-11.

10. Jean Flori, « L'Église et la guerre sainte. De la "paix de Dieu" à la "croisade" », *Annales ESC*, n° 2, mars-avril 1992, p. 453-466 ; Jean Flori, *La guerre sainte. La formation de l'idée de croisade dans l'Occident chrétien*, Paris, Aubier, 2001 ; Franck Bourgeois, « La théorie de la guerre juste : un héritage chrétien ? », *Études Théologiques et Religieuses*, t. 81, 2006, p. 449-474.

11. Jean Flori, notice « Chevalerie », dans Nicole Bériou et Philippe Josserand (dir.), *Prier et combattre. Dictionnaire européen des ordres militaires au Moyen Âge*, Paris, Fayard, 2009, p. 222-223.

12. Alain Demurger, *Les Templiers. Une chevalerie au Moyen Âge*, Paris, Seuil, 2005 (1<sup>re</sup> éd. 1985), p. 36-43 ; Alain Demurger, *Chevaliers du Christ, Les ordres religieux-militaires au Moyen Âge (XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Seuil, 2002.

13. Philippe Josserand, « L'ordre de Sainte-Marie des Teutoniques », dans Carlos de Ayala Martínez et Feliciano Novoa Portela (dir.), *Le glaive et la croix. Templiers, Hospitaliers, chevaliers Teutoniques et autres ordres militaires du Moyen Âge*, Paris, Mengès, 2005, p. 180-183.

14. Frédérique Lefermes-Falguières et Vanessa Van Renterghem, « Le concept d'élites. Approches historiographiques et méthodologiques », *Hypothèses*, n° 1, 2000, p. 55-67 ; Houari Touati, « Approche des élites. Quelques réflexions de méthode », *Hypothèses*, n° 1, 2000, p. 119-121.

15. Gio Battista Nenna, *Il Nennio, nel quale si ragiona di nobiltà*, 1542 ; Jerónimo Osorio da Fonseca, *De nobilitate civile et cristiana*, 1542 ; Gio Battista Possevino, *Dialogo dell'onore*, 1553 ; Jerónimo de Urrea, *Diálogo de la verdadera honrra militar, que tracta cómo se ha de conformar la honrra con la conscientia*, 1562-1565 ; Arce de Otalora, *De nobilitatis*, 1562 ; Torquato Tasso, *Dialogo della nobiltà*, 1581.

16. Elie Haddad, « La construction sociale de la noblesse d'épée dans le royaume de France à l'époque moderne », dans Nicolas Le Roux et Martin Wrede (dir.), *Noblesse oblige..., op. cit.*, p. 42-44.

17. Arlette Jouanna, *L'idée de race en France..., op. cit.*, p. 135 et p. 162-164.

18. Marie-Claude Gerbet, *Les noblesses espagnoles au Moyen Âge, XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Armand Colin, 1994, p. 61.

19. Jean-François Labourdette, « Noblesse et noblesses au Portugal : une théorie de la noblesse portugaise au XVII<sup>e</sup> siècle », dans *L'identité nobiliaire. Dix siècles de métamorphoses..., op. cit.*, p. 218-235 ; Francisco José Aranda Pérez, « ¿ Sangre o mérito ? Noblezas, virtudes cívicas, virtudes religiosas en la Monarquía Hispánica de los Felipes », dans Manuel Rivero Rodríguez (dir.), *Nobleza hispana, nobleza cristiana. La Orden de San Juan*, Madrid, Ediciones Polifemo, 2009, p. 841-843.

20. Marcella Aglietti (dir.), *Istituzioni, potere e società. Le relazioni tra Spagna e Toscana per una storia mediterranea dell'Ordine dei cavalieri di Santo Stefano*, Pise, Edizioni ETS, 2007.

21. Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello (dir.), *Histoire de la virilité*, t. 1 *L'invention de la virilité. De l'Antiquité aux Lumières*, Paris, Seuil, 2011, p. 185-189.

22. Monique Cubbells, *La Provence des Lumières, les Parlementaires d'Aix au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Maloine, 1984 ; Michel Figeac, « Les nobles, acteurs du paysage urbain de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Cahiers de la Méditerranée*, numéro spécial *Paysages urbains (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, n° 59, 1999, p. 53-56.
23. Guido Castelnuovo, « Les humanistes et la question nobiliaire au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Autour du *De vera nobilitate* de Poggio Bracciolini », *Rives Méditerranéennes, Du lien politique au lien social : les élites*, n° 32-33, 2009, p. 80.
24. Pierre Bonneaud, « Un débouché fréquent pour les cadets des différentes aristocraties catalanes : étude sur 283 chevaliers catalans de l'ordre de l'Hôpital au XV<sup>e</sup> siècle (1396-1472) », *Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'ordre de Malte*, n° 22, 2009, p. 12.
25. Claude Gauvard, « *De grace especial* ». *Crime, État et Société en France à la fin du Moyen Âge*, Paris, Publication de la Sorbonne, 1991 ; Hervé Drévillon, « L'âme est à Dieu et l'honneur à nous. Honneur et distinction de soi dans la société d'Ancien Régime », *Revue Historique*, n° 654, 2010, p. 361-395.
26. Daniel Aznar, Guillaume Hanotin et Niels F. May (dir.), *À la place du roi. Vice-rois, gouverneurs et ambassadeurs dans les monarchies française et espagnole (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2015.
27. Yves-Marie Bercé et Elena Fasano Guarini (dir.), *Complots et conjurations dans l'Europe moderne*, Rome, École française de Rome, 1996 ; Marc H. Smith, « Complots, révoltes et tempéraments nationaux : Français et Italiens au XVI<sup>e</sup> siècle », dans Yves-Marie Bercé et Elena Fasano Guarini (dir.), *Complots et conjurations dans l'Europe moderne, op. cit.*, p. 93-115 ; Jean Boutier, « Trois conjurations italiennes : Florence (1575), Parme (1611) et Gênes (1628) », *Mélanges de l'École française de Rome, Italie et Méditerranée*, n° 108-1, 1996, p. 319-375.
28. Daniel Roche, *La culture équestre de l'Occident, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles. L'ombre du cheval, t. 2 : La gloire et la puissance. Essai sur la distinction équestre*, Paris, La Découverte, 2011.
29. Benjamin Deruelle, *De papier, de fer et de sang. Chevaliers et chevalerie à l'épreuve du XVI<sup>e</sup> siècle (ca 1460-ca 1620)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015 ; Nicolas Le Roux, *Le crépuscule de la chevalerie. Noblesse et guerre au siècle de la Renaissance*, Paris, Champ Vallon, 2015.
30. David Potter, *Renaissance France at War : Armies, Culture and Society, c. 1480-1560*, Woodbridge, Boydell Press, 2008.
31. Alphonse Dupront, *Le mythe de croisade*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », 1997, t. 1, p. 126 ; Géraud Poumarède, *Pour en finir avec la Croisade. Mythes et réalités de la lutte contre les Turcs aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, PUF, 2004, p. 442-451 ; Anne Brogini, *1565, Malte dans la tourmente. Le « Grand Siècle » de l'île par les Turcs*, Paris, Bouchène, 2011.
32. Laurent Vissière, « Le siège de Rhodes par les Turcs et sa médiatisation européenne (1480-1481) », dans Laurent Bourquin, Philippe Hamon, Pierre Karila-Cohen et Cédric Michon (dir.), *S'exprimer en temps de troubles. Conflits, opinion(s) et politisation de la fin du Moyen Âge au début du XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, PUR, 2011, p. 159-178.
33. Voir également Paul Vo-Ha, « L'honneur du gouverneur (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle) », dans Nicolas Le Roux et Martin Wrede (dir.), *Noblesse oblige...*, *op. cit.*, p. 171-190.

---

## AUTEURS

### ANNE BROGINI

Anne Brogini est agrégée d'histoire, ancienne membre de l'École française de Rome, maîtresse de conférences hors classe et habilitée à diriger des recherches. Elle est membre du CMMC et d'Université Côte d'Azur (UCA). Ses recherches portent sur la Méditerranée occidentale de la première modernité, et notamment sur les relations guerrières, corsaires, commerciales, religieuses et culturelles entre les rives chrétienne et musulmane. Depuis son HDR (2013), ses travaux ciblent plus particulièrement l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et la noblesse provençale à l'époque moderne. Elle a publié plusieurs ouvrages sur ces thématiques : *Malte, frontière de chrétienté, 1530-1670* (BEFAR, 2006) ; *1565, Malte dans la tourmente. Le « Grand Siècle » de l'île par les Turcs* (Bouchène, 2011) ; *Les Hospitaliers et la mer, XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles* (Lemme-Edit, 2015) ; *Une noblesse en Méditerranée. Le couvent des Hospitaliers dans la première modernité* (PUP, 2017). Elle a également codirigé deux ouvrages collectifs sur la Méditerranée.

### GERMAIN BUTAUD

Germain Butaud est agrégé d'histoire et maître de conférences en histoire médiévale auprès d'Université Côte d'Azur (UCA). Membre du CEPAM (Cultures et Environnements, Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge). Depuis son doctorat, ses recherches portent sur le Comtat Venaissin et la guerre à la fin du Moyen Âge. Il a participé à plusieurs publications concernant l'histoire du monastère de Lérins. Ses recherches en cours concernent l'histoire de la noblesse provençale dans la longue durée (en particulier les familles anciennes comme les Castellane, les Pontevès, les Villeneuve et les Grimaldi) et les écrits généalogiques produits au Moyen Âge et à l'époque moderne. Il a publié notamment *Les enjeux de la généalogie (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle). Pouvoir et identité* (avec Valérie Piétri, Autrement, 2006) et *Les compagnies de routiers en France (1357-1393)* (Lemme-Edit, 2012).

### JEAN-PIERRE PANTALACCI

Jean-Pierre Pantalacci est maître de conférences hors classe à l'Université Côte d'Azur (UCA), il est titulaire de l'agrégation d'italien et d'un DEA d'études juridiques en droit public et européen. Ses travaux de recherches portent en priorité sur la littérature et la civilisation italienne de la Renaissance. Il travaille notamment sur les thèmes ou sujets suivants : les évolutions institutionnelles entre XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles (Florence, Venise) ; lieux, formes et représentations du pouvoir dans l'Italie de la Renaissance (Venise, Rome, États de Savoie) ; les relations diplomatiques entre l'Italie et l'Europe. Au sein du CMMC, dont il est membre du Conseil de laboratoire, il a animé un séminaire « Diplomatie italiennes à la Renaissance » et a co-organisé deux colloques, « Guerres et guerriers dans l'iconographie et les arts plastiques », « Villes, frontières et changements de souveraineté ».